



Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction générale de la cohésion sociale

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

Du 5 au 19 août 2014

Action institutionnelle

Loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes : ce qui va rapidement changer

La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est à la une de la **Lettre d'actualité** du site **service-public.fr** du 13 août et d'[un dossier en ligne](#) : « *la loi comprend une série de mesures destinées à mieux assurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie professionnelle. D'autres mesures visent à concilier vie privée et vie professionnelle. Enfin, plusieurs dispositions ont pour objet la protection des victimes de violences conjugales* ». Du côté du ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, deux communiqués soulignent certaines avancées. Le 6 août, « [La lutte contre le harcèlement sexuel renforcée](#) » décrit les nouvelles avancées en la matière depuis la loi du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel. Le 8 août, « [La lutte contre les mariages forcés est notre priorité](#) » indique que la nouvelle loi s'inscrit dans la ligne de la



Convention d'Istanbul et revient sur les dispositifs mis en place par le gouvernement, en particulier par le **ministère des Affaires étrangères** (synthèse du 7 avril). Rappelons que la convention d'Istanbul, adoptée le 11 mai 2011 par les 47 pays membres du **Conseil de l'Europe**, est entrée en vigueur le 1^{er} août (synthèses des 13 mai 2011, 17 mai 2013, 12, 20 mai et 4 août 2014).

Depuis notre dernière synthèse, plusieurs journaux sont revenus sur la promulgation de la loi. Le 6 août, **Libération** y consacrait son « Droit de suite », rappelant que le texte prévoit plusieurs mesures pour lutter contre la précarité. **Le Figaro** du 9 août insiste sur les « *quatre jours de congé pour les nouveaux pacsés* » et les repos accordés aux futurs pères, « *pour se rendre avec leurs compagnes aux échographies* », mais vante cependant les nombreux atouts du mariage civil, « plus protecteur ». **Paris Match** du 7 août titre sur Najat VALLAUD-BELKACEM, qui « *fait la guerre aux privilèges* », et souligne que « *certains hommes devront laisser leur place aux femmes* ». Plusieurs journaux de la **presse quotidienne régionale** soulignent eux la disparition de la notion juridique de « *bon père de famille* ». La **presse spécialisée** souligne, entre autres, qu'en matière d'égalité professionnelle, pour pouvoir accéder aux marchés publics, les entreprises devront désormais avoir respecté les obligations en matière d'égalité professionnelle à compter du 1^{er} décembre 2014 : les marchés publics et les partenariats publics seront refusés aux entreprises qui ont été sanctionnées pour des discriminations ou qui n'ont pas engagé des négociations sur l'égalité professionnelle. Cette mesure entre en vigueur le 1^{er} décembre 2014 pour les entreprises de 50 salariés et plus. Signalons enfin que la **version consolidée** de la loi du 4 août 2014 a rapidement été mis en ligne sur **Légifrance**. A la différence de la **version initiale** du texte (synthèse du 4 août), cette version permet d'accéder à l'ensemble des textes modifiés (codes, lois, etc.).

[Retrouver la version consolidée de la loi du 4 août sur Légifrance](#)

Loi relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales

La loi n° 2014-896 du 15 août 2014 relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales a été publiée au **Journal officiel** du 17 août. Un article (art. 25) est consacré aux femmes en prison. La loi modifie en particulier le code de procédure pénale, en insérant un article 708-1 ainsi rédigé : « *Lorsque doit être mise à exécution une condamnation à une peine d'emprisonnement concernant une femme enceinte de plus de douze semaines, le procureur de la République ou le juge de l'application des peines s'efforcent par tout moyen soit de différer cette mise à exécution, soit de faire en sorte que la peine s'exécute en milieu ouvert* ».

[Retrouver la loi du 15 août sur Légifrance](#)

Elaboration des contrats de ville de nouvelle génération

Une circulaire du **Premier ministre** du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération vient compléter le décret du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville prévu par la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine (synthèse du 7 avril). L'égalité entre les femmes et les hommes constitue, avec la jeunesse et la lutte contre les discriminations, l'une des trois priorités transversales obligatoires de l'Etat dans les contrats de Ville, ce qui nécessite une réelle impulsion de la part des services de l'Etat et doit se traduire de manière opérationnelle dans le contenu des contrats. Le **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** (HCEfh) avait souligné que les nouveaux contrats de ville étaient l'un des chantiers déterminants pour combattre les inégalités (synthèses de 19 juin et 9 juillet).

[Retrouver la circulaire sur Légifrance](#)

Cessation de fonction au cabinet de la ministre

Par arrêté publié au **Journal officiel** du 8 août, il est mis fin, à compter du 9 août 2014, aux fonctions de Sophie BUFFETEAU (synthèse du 26 septembre 2012), conseillère en charge de l'évaluation de la santé et des études d'impact au cabinet de la ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, appelée à d'autres fonctions.

Hommage

Décès de Jeannette BOLL, pionnière des droits des femmes en Alsace

Jeannette BOLL, première **chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité** du Haut-Rhin de 1982 à 1989, et présidente d'honneur du **CIDFF** haut-rhinois, est décédée à l'âge de 81 ans après une vie d'engagement militant en faveur des femmes. Ses obsèques se sont déroulées le 13 août à Mulhouse. Engagée dès sa jeunesse, présidente fédérale de la **Jeunesse ouvrière chrétienne** (JOC), elle a organisé dans l'entreprise où elle travaillait des réflexions avec les jeunes travailleuses sur leurs conditions de travail. En 1959, elle adhère à l'**Association populaire familiale** pour inciter les mères de famille à sortir de leurs cuisines... En 1978, elle adhère au **Parti socialiste**. Très active dans de nombreuses commissions départementales, elle y défend avec ardeur les dossiers des femmes. Dans un texte de présentation publié dans « Ces femmes audacieuses », un recueil de témoignages de femmes d'Alsace par Maria MOGLIA, elle décrivait la résistance des hommes à la mise en œuvre de la politique d'égalité, et rendait hommage à l'inconditionnel soutien de son époux. En conclusion de ce joli texte, Jeannette BOLL écrivait : « *Que les femmes découvrent qu'elles sont capables de réaliser quelque chose. Cela les épanouit, cela les fait grandir, les met en valeur ; elles se sentent responsables. Ensemble, on peut transformer le monde* »...



Egalité, non discrimination, féminisme

« Le féminisme, mais pour quoi faire ? »

Lancé aux Etats-Unis il y a quelques semaines, Un Tumblr et une page Facebook des « **Femmes contre le féminisme** » (« Women against feminism » - WAF) ont déclenché de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux. On notera ici l'humour de certains Tumblr créés dans la foulée pour tourner en dérision ce mouvement : « Je n'ai pas besoin du féminisme... (quoique) », se moquant des témoignages des WAF, ou, plus récemment, un autre Tumblr des « chats confus contre le féminisme », parodiant également l'initiative des WAF. D'autres observatrices voient dans cette petite polémique « *une réflexion intéressante autour du militantisme* ». « *Entre la nécessité de rendre le message accessible à tous et la volonté d'intransigeance, le militantisme féministe cherche un point d'équilibre* », lance par exemple **madmoiZelle.com**. Pour en savoir plus, on recommande l'analyse (et le témoignage édifiant) de Muriel DOURU, qui, sous le titre « *Le féminisme, mais pour quoi faire ?* », revient, avec talent (on adore son portrait d'Inna SHEVCHENKO des **Femen**) et en dessins, sur la polémique. La dessinatrice rappelle simplement pourquoi nous avons besoin du féminisme...



[Retrouver le blog de Muriel Douru](#)

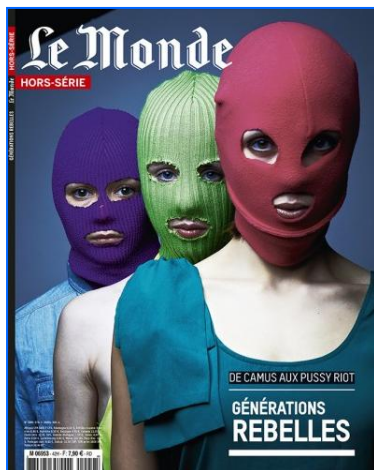
Un scientifique s'engage pour l'égalité des sexes !

« *Le microbiologiste Jonathan EISEN prône l'égalité des sexes dans le domaine scientifique. Et il n'hésite pas à mettre ses idées en pratique* ». C'est ce qu'annonçait **Les Nouvelles News** le 24 juillet. Ce spécialiste de l'université Davis en Californie a en effet posté sur son blog l'échange de courriels qui a suivi son refus d'honorer une invitation à une conférence universitaire. Ayant remarqué que les précédentes éditions comptaient 14 hommes pour 3 femmes et 11 hommes pour 2 femmes... Pour Jonathan EISEN « *pas question de cautionner un tel déséquilibre* ». Mais ?! C'est un Barbu ;-)



« Tu seras une rebelle, ma fille »

Dans son essai, « L'Homme révolté », Albert CAMUS écrit : « *Je me révolte, donc nous sommes.* » « *Pour lui, l'homme doit se révolter afin d'exister* »... C'est autour de cette réflexion sur la nécessité de la révolte que s'articulent les contributions publiées par **Le Monde** dans un Hors-série intitulé « De Camus au Pussy Riot. Générations rebelles ». L'éditorial du numéro est titré « *Tu seras une rebelle, ma fille* ». De fait, plusieurs articles sont consacrés aux femmes en lutte : un portrait de la blogueuse cubaine Yoani SANCHEZ (synthèse du 15 avril 2013), les Pussy Riot « *Icônes anti-Poutine* », bien connues de nos lectrices, « *Judith BUTLER, le diable s'habille en femme* »... Signalons tout particulièrement un entretien avec Michelle PERROT : « *Olympe de Gouges était une rebelle glorieuse* ».



FièrEs lance son 1^{er} « Cahier de vacances » féministe

« Que vous soyez en train de vous dorer sur la plage, de faire un trek dans l'Himalaya, que vous passiez l'été à travailler ou dans la salle d'attente de Pôle Emploi », l'association **FièrEs** vous propose un « Cahier de vacances ». Au programme : des quizz, un jeu des 7 différences, un « jeu de lois », des mots mêlés, des points à relier, des coloriages, etc. Découvrez des femmes illustres inconnues, des grandes dates de l'histoire des droits des femmes et même des conseils de safe sex. Sous le titre « *Un cahier de vacances « féministe » anti-gouvernement* », **Le Figaro** du 19 août signale la sortie du cahier et se réjouit : « *des militantes lesbiennes ironisent contre les reculades du pouvoir en place dans une série de jeux et de quiz* ». (Du coup on ne sait plus trop quelle est la position du **Figaro** ! NDC).



[Télécharger le cahier de vacances des FièrEs](#)

« Un papa + une maman : ce cliché peut tuer »



Sara SCHOENER, chercheuse, diplômée de l'université de Columbia et spécialiste des questions de santé publique, a étudié pendant deux ans les services de protection de victimes de violences domestiques et rencontré des centaines de femmes. Les conclusions qu'elle en tire et qu'elle développe sur le site du **New York Times**, reprises sur **Slate** « *sont tout à la fois effroyables et d'une logique implacable : la glorification du couple parental et la stigmatisation des mères célibataires peut tuer. Ou en tout cas, pousser les femmes victimes de violences conjugales à rester avec leur bourreau. Pire encore, les institutions peuvent les encourager à sauver leur couple plutôt que leur peau* ».

[Retrouver l'article sur le site Slate](#)

Vers la fin des stéréotypes à la télé ?

Sous le titre « *Vos héros sont-ils clichés ?* », nos voisins belges signalent, dans une pleine page publiée par **Le Soir** le 8 août, l'étude du **Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** (synthèse du 22 juillet). Le journal indique que les stéréotypes sont plus présents dans le divertissement (« *les belles bêtes* » et « *des machos face à des bimbos* »), que dans la fiction (« *les femmes fortes* »), et moins encore dans les films d'animation (« *les enfants parfaits* »). Le sujet est illustré d'infographies et décortique les résultats de l'étude du CSA, estimant que « *le résultat est moins dramatique - sauf du côté du divertissement - que ce qu'on pouvait craindre* ».

Nasawiyat, les nouvelles féministes du monde arabe



Tout l'été, **France Culture** propose une série de Charlotte BIENAIME, réalisée par Annabelle BROUARD, « *Nasawiyat, les nouvelles féministes du monde arabe* ». « *Elles sont étudiantes, ouvrières, architectes, poètes, journalistes, agricultrices... Certaines ont fait la révolution, d'autres l'ont vécu par procuration* », souligne le site de **France Culture**. Chaque samedi, la radio propose des portraits de ces combattantes, « *jeunes activistes féministes ou simples résistantes du quotidien (...) qui mènent une deuxième révolution, dans les recoins les plus intimes de leurs sociétés* ». Signalons ici la page que consacrait **La Croix** le 6 juin à la question de l'égalité des sexes au Maroc, « *un vœu pieux* », dix ans après la modernisation du code de la famille.

[A découvrir et à suivre sur le site de France culture](#)

Egalité dans la vie professionnelle

Egalité : les territoriaux agissent avec le CNFPT

Le **Centre national de la fonction publique territoriale** (CNFPT) s'est engagé dans une démarche de promotion de l'égalité femmes-hommes. En juillet 2013, Najat VALLAUD-BELKACEM et François DELUGA, président du **CNFPT**, ont signé un accord-cadre pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale (synthèse du 1^{er} juillet 2013). Ce partenariat, d'une durée de trois ans, définit les modalités de conception et de mise en œuvre de dispositifs visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale. Le **CNFPT**, en lien avec le ministère, a conçu une offre de formation nationale que ses délégations régionales pourront proposer et adapter aux besoins et attentes des collectivités. L'objectif est de créer une dynamique collective afin de passer des textes à la réalité. Ces modules de formation accompagnent l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale sur la totalité des métiers. Elles permettent de travailler sur les représentations, les préjugés et les idées reçues, pour lutter contre l'inégalité femmes-hommes. Enfin, le **CNFPT** a féminisé son nouveau répertoire des métiers paru fin 2013 et a organisé en juin 2014 un évènement autour du thème « la mixité des métiers dans la fonction publique territoriale » (synthèse du 19 juin). Le Centre a enfin mis en ligne un livret regroupant les bonnes pratiques des collectivités et l'expertise du CNFPT en matière de promotion de l'égalité femmes-hommes.



[Retrouver le dossier sur l'égalité femmes-hommes sur le site du CNFPT](#)

« Femmes de banlieue : l'emploi, un horizon possible »

Dans les quartiers défavorisés, seule une femme sur deux est active. Quelques mois après les études de l'**Observatoire des zones urbaines sensibles** (ONZUS) (synthèses des 7 et 22 avril), et du **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** (HCEhf) (synthèses des 12 mai, 19 juin et 9 juillet) confirmant la « *double peine* » des inégalités propres à leur sexe, qui s'ajoutent à celles de leurs villes, le site de **L'Express** a mis en ligne un reportage sur le travail de fourmi d'une association de Clichy-sous-Bois, **Energie**. « *Seule la moitié des femmes des quartiers défavorisés travaille. Peu diplômées, souvent étrangères et sans solution de garde d'enfants, la crise les a encore éloignées de l'emploi* », raconte l'hebdomadaire qui a suivi cette association en plein quartiers prioritaires dans son action de remise à flot et de formation des femmes de banlieue. Un sujet à lier avec la circulaire du **Premier ministre** du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération (lire page 2).

[Retrouver le reportage sur le site de L'Express](#)

Les femmes et le défi de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale



Le dernier numéro de **Recherche sociale** (n° 208 - Automne 2013) est titré « *Les femmes et le défi de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Le cas des entrepreneuses et des mères en congés* ». Le numéro commence par un entretien sur le décalage entre l'envie d'entreprendre exprimée par les femmes et la réalité de la création d'entreprise. Suivent une étude qualitative auprès de créatrice d'entreprise dans l'agglomération de Nancy, « *Les freins et les obstacles à l'entrepreneuriat féminin* », et un article sur « *Le rapport à l'emploi des femmes en congé parental : un repositionnement vis-à-vis des normes sociales* ».

Etat actionnaire : la place des femmes renforcée

Les Echos du 7 août consacrent une page au rapport annuel de l'Agence des participations de l'Etat. Dans un encadré, le quotidien économique souligne qu'en matière de gouvernance, « *la place des femmes renforcée* ». Selon **Les Echos**, « *le rapport émet un satisfecit global sur la gouvernance des entreprises à participation publique en pointant la « nette progression » du taux de féminisation de leurs conseils d'administration et de surveillance. Au 1^{er} juin 2014, il atteignait 24 %, contre 16 % fin 2012. Mais il reste inférieur à celui du CAC 40 (30 %). L'Etat fait figure de bon élève : 27 % des administrateurs le représentant sont des femmes* ».

L'égalité entre les femmes et les hommes à l'hôpital



Interactions, le magazine d'actualités bimestriel de la **Fédération hospitalière de France (FHF)**, consacre la une de son numéro 20 (juillet 2014) à l'égalité entre les femmes et les hommes à l'hôpital et au « dessous des chiffres ». « *Non-sujet pour les uns, négligé pour les autres, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'hôpital public est un thème qui divise... et mobilise* », souligne **Interactions** qui propose « *un état des lieux des pratiques et représentations selon les métiers ainsi que des initiatives en faveur de la parité, profitant à tous* ».

[Télécharger le numéro sur le site de la FHF](#)

Pour la première fois, une femme reçoit la médaille Fields de mathématiques

Maryam MIRZAKHANI (photo à droite), iranienne et professeur à Stanford aux Etats-Unis, a été primée lors du 27^e congrès international quadriennal des mathématiques de la prestigieuse **médaille Fields**, considérée comme le Nobel de la discipline. Il s'agit d'une première sur la planète mathématique. Ingrid DAUBECHIES, la présidente de l'Union mathématique internationale, qui organise notamment la sélection des médailles Fields, a souligné qu'elle devenait « *un modèle à suivre* », car



la discipline est en retard sur le plan de la féminisation par rapport à d'autres sciences. Signe des temps, cette chercheuse belge était devenue en 2010 la première femme à diriger la communauté mondiale des mathématiciens. **Le Figaro** (13 août) et **Le Monde** (14 août) se réjouissent de ce progrès. On signalera ici les deux longs portraits consacrés à Laure SAINT RAYMOND (photo à gauche), benjamine de l'**Académie des sciences**, « *discrète scientifique* », « *mathématicienne respectée* », « *l'une des plus brillantes de sa génération* » (« *L'ingénue des maths* », **Libération** du 28 juillet ; « *Succès et maths* », **Le Monde** du 14 août).



Sheryl SANDBERG, l'égérie «quasi féministe»

Le portrait de « L'été du Figaro » (édition du 12 août) est consacré à Sheryl SANDBERG, la directrice opérationnelle de **Facebook** (synthèses des 21 mars, 6 mai et 24 juin 2013) qui « *parcourt le monde pour défendre un message* ». « *Celui que les femmes peuvent tout faire et tout avoir* », raconte **Le Figaro**, soulignant qu'elle concilie « *une brillante carrière, une vie de famille équilibrée et des principes* ». La numéro deux de **Facebook** avait fait la une du **Time** en mars 2013. L'hebdomadaire exhortait ses lecteurs - et lectrices - à « *ne pas la haïr* » pour son succès, et soulignait qu'elle donnait une nouvelle vie au féminisme (« *to reboot feminism* »).



Parité et vie politique

« La galère des députées mères »

« Pas facile d'être députée et mère de famille » : sous le titre « La galère des députées mères », **Le Parisien** du 18 août souligne qu'il est « impossible pour les parlementaires d'être remplacées par leur suppléant lors de leur congé maternité ». « Lassées d'être tiraillées entre leur mandat et leur bébé, certaines veulent repartir au combat », indique le journal qui donne à la députée écologiste de l'Essonne, Eva SAS (photo à droite) qui dénonce « une entrave à la



féminisation du Parlement », et demande une réforme de la Constitution. Le quotidien a aussi été voir chez nos voisins, et indique qu'en Europe il y a « peu de pays exemplaires » (la Suède, le Portugal et les Pays-Bas). **Le Parisien** a aussi rencontré Seybah DAGOMA (photo à gauche), députée PS, qui, « alors qu'elle attendait son second enfant, (...) s'est vu reprocher dans une assemblée générale des militants socialistes du X^e arrondissement, fin mai, son manque de présence sur le terrain ». Enfin, selon le quotidien, « Najat VALLAUD-BELKACEM, la ministre des Droits des femmes, se déclare « sur le principe favorable » à l'intervention d'un suppléant ».



Où l'on reparle du retour de Martine AUBRY

Sous le titre « Hollande refuse la polémique avec Aubry », **Le Figaro** revient sur le supposé retour de la maire de Lille au niveau national (synthèse des 14 mars, 8 novembre 2013 et 20 janvier 2014). Réforme territoriale, situation internationale, l'ancienne première secrétaire du PS redescend dans l'arène explique le quotidien. Mais **Le Figaro** croit savoir que pour ne pas l'installer en rivale, « l'exécutif ne souhaite pas réagir trop vivement aux sorties de la maire de Lille, qui est revenue sur la scène ». Pour le journal, c'est « comme si l'exécutif avait instinctivement dressé un cordon sanitaire autour de la rivale historique de Hollande. À l'heure où les frondeurs qui contestent la politique du président rêvent de voir Aubry s'imposer comme leur figure de proue, pas question d'alimenter une polémique susceptible de la propulser dans le rôle de championne de « l'autre gauche » ».

Une femme à la course à la présidence en Roumanie

Les Echos du 7 août signalent que Monica Macovei, ancienne ministre de la Justice, figure de l'anticorruption, entre dans la course à la présidence de la Roumanie.

La cause des femmes à l'ONU

« Nicole AMELINE est députée et héritière de Michel d'Ornano. Cette native du pays d'Auge défend le droit des femmes, depuis plus de vingt ans en France et depuis six ans aux Nations unies », sous le titre « La cause des femmes à l'ONU », **La Croix** du 9 juillet a publié le « Portrait d'une femme engagée », présidente du **Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**, élue lors de la 54^e session (synthèse du 12 février 2013). Le Comité est chargé de veiller à la bonne application de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF, fréquemment dénommée sous son acronyme anglais CEDAW) par les Etats parties. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes constitue une véritable charte internationale des droits des femmes. Le portrait de Nicole AMELINE a suscité plusieurs lettres de lecteurs du journal publiées dans l'édition du 6 août.



Egalité dans la vie personnelle et sociale

L'égalité femmes-hommes accessible à tou-te-s

Le **Centre Hubertine Auclert** (CHA) publie le guide « L'égalité femmes-hommes accessible à tou-te-s », « pour l'accueil et la participation des personnes handicapées ». A travers des fiches pratiques et pédagogiques sur les handicaps, ce guide accompagnera toutes les associations féministes (et les autres !) dans leurs démarches pour l'inclusion des femmes handicapées.

[Retrouver l'information et le guide sur le site d'Hubertine](#)



La contraception « naturelle » de plus en plus prise

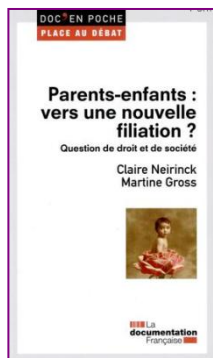
« On croyait oubliées les méthodes de contraception naturelles. Les Françaises s'en étaient détournées du fait de leur moindre efficacité depuis l'arrivée de la pilule », **Le Monde** du 12 août consacre un article aux résultats d'une étude menée par l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) selon laquelle « aujourd'hui, près d'une femme sur dix opte pour ces techniques d'observation du cycle d'ovulation ou pour le retrait ». Un chiffre qui surprend, avoue le quotidien. L'information est reprise par **Le Soir** du 16 août sous le titre « La contraception naturelle séduit ». Le quotidien de Bruxelles a enquêté, et souligne que la tendance touche aussi la Belgique.

Femmes et sport : assez de rose !

Le **Comité régional olympique et sportif** (CROS) du Languedoc Roussillon prépare l'édition 2014, de l'évènement « Le sport pour nous les femmes », qui revient cette année le **dimanche 5 octobre** sous le nouveau nom de « Le sport pour vous les femmes ». L'objectif est de sensibiliser les femmes aux différentes activités sportives sous une forme ludique et non compétitive. Cet évènement est également l'occasion pour les ligues et comités régionaux, de proposer une initiation à leur pratique en début de saison sportive. On peut quand même regretter que l'affiche de l'évènement (ci-contre), proposée par CROS Languedoc Roussillon, fasse la part belle aux stéréotypes : du rose, du rose et du rose, et en prime des lèvres dont on cherche encore le rapport avec le sport... On ne félicite pas l'agence ! (Tout ce rose fait effectivement un peu mal aux yeux ! NDC).



Parents-enfants : vers une nouvelle filiation ?



La Documentation française publie « Parents-enfants : vers une nouvelle filiation ? » de Claire NEIRINCK, juriste, et Martine GROSS, sociologue. Selon le résumé, « au cours des dernières décennies les modèles familiaux ont considérablement évolué (monoparentaux, recomposés, homoparentaux...) et de nouvelles demandes d'adaptation du droit aux réalités sociales émergent - statut des tiers (beaux-parents, co-parents), ouverture de l'AMP (assistance médicale à la procréation) aux couples de femmes, accès à l'identité des donneurs de gamètes, GPA (gestation pour autrui) - et suscitent des débats très vifs. Toutes questionnent l'organisation actuelle de la filiation que certains souhaiteraient « dénouer » de la procréation. Allons-nous vers une nouvelle filiation ? Le droit doit-il accompagner l'évolution de la société ? ».

Après le football, le rugby : les Bleues gagnent le cœur du public

Magnifique équipe de France qui, au courage et à l'abnégation, s'est imposée face à l'Irlande (25-18) lors de la petite finale. Les Bleues terminent à la 3^e place de la Coupe du monde. C'est l'Angleterre qui remporte le titre ! De très nombreux articles à signaler depuis notre dernière synthèse sur les exploits des Bleues : « *Les Bleues croient en leur étoile* » (**Le Parisien** du 11 août) ; « *XV de France féminin, en demi finale, veut sa cabane au Canada* » (**L'Humanité** du 11 août), « *La double vie de Safi N'Diaye* » (photo), (**Le Parisien** du 12 août), « *La double vie des joueuses de l'équipe de France de rugby* » (**La Croix** du 13 août), « *Assa Koita, féminine et guerrière* » (**Le Parisien** du 13 août), « *La fin du rêve pour les Bleues* » (**Le Parisien** du 14 août), « *Brise de risque sur le Mondial avec le Canada* » (**Libération** du 16 août), « *Coupe du monde de rugby : des femmes dans la mêlée* » (**Le Nouvel Observateur** du 7 août), « *Rugby : les femmes s'en mêlent* » (**Le Magazine du Parisien** du 8 août), « *Ovalie avec un E* » (**M le Magazine du Monde** du 8 août). Mais les journaux soulignent également l'engouement suscité et analysent le succès populaire du parcours de l'équipe de France : **Le Figaro** du 5 août annonce, en page économie, que « *la coupe du monde de rugby féminin (sic !) fait un carton sur France 4* », (pour rassurer une lectrice attentive, malgré le petit dérapage signalé dans notre dernière synthèse, nous parlons dans cette synthèse bien de « coupe du monde féminine de rugby », et non de « rugby féminin » NDR). **Libération** du 7 août relève également le « *carton d'audience* » des joueuses qui « *séduisent le public grâce à leur état d'esprit et leur jeu convaincant* ». Même son de cloche dans **Le Parisien** du 7 août (« *Les Bleues cartonnent aussi à la télé* »), **Le Monde** du 9 août (« *Le XV de France féminin gagne le match de l'audience* »), ou **Le Figaro** du 9 août (« *Le joli succès populaire des Bleues* »). Conclusion, le 13 août, dans **Le Figaro** (« *Les Bleues, coup de cœur du public* ») et dans **L'Humanité** (« *Les Bleues marquent l'essai de la popularité* »), et le 19 août, dans **La Croix** (« *Le rugby féminin veut rester en haut de l'affiche* »).



Lutte contre les violences

L'enquête VIRAGE sur les rails !

L'Institut national d'études démographique (INED) consacre le n°212 de juin 2014 de ses **Documents de travail** à un descriptif par Christelle HAMEL du projet d'enquête soumis au conseil scientifique de l'INED en novembre 2011 (synthèses des 20 novembre 2011 et 7 mars 2013) : « *Violences et rapports de genre : Contextes et conséquences des violences subies par les femmes et les hommes* ». L'Enquête **Violences et rapports de genre** (VIRAGE) « *a pour ambition de produire une nouvelle approche des violences liées aux inégalités hommes/femmes, en incluant les hommes dans son échantillon* », rappelle l'auteure. Cette enquête quantitative sera menée auprès de 35 000 répondants (femmes et hommes), âgés de 20 à 69 ans. Elle innove par un mode de collecte qui combine téléphone et internet. Dans chacune des sphères de vie (espaces publics, travail, études, couple, famille), sont explorés tous les faits de violence subis lors des 12 derniers mois et au cours de la vie. Une typologie des situations de violence sera élaborée en tenant compte de leur gravité, de leur répétition et cumul, pour comprendre les trajectoires des victimes et saisir les conséquences sociales et économiques des violences. VIRAGE vise ainsi à éclairer les politiques publiques en évaluant les besoins des victimes et en proposant des pistes pour adapter les politiques de prévention.



[Télécharger le Document de travail sur le site de l'INED](#)

Débat sur l'abolition du système prostitueur (retour en arrière)

Le débat a fait l'objet de très nombreux sujets dans cette synthèse entre 2012 et 2013, et nous avons interrompu notre revue d'actualité sur la prostitution dans la synthèse du 27 novembre 2013, juste avant le vote de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, adoptée en 1^{ère} lecture par l'**Assemblée nationale** le 4 décembre dernier. Depuis, nous n'avons suivi que l'actualité institutionnelle et associative, et en particulier les travaux de la **commission spéciale** chargée d'examiner la proposition de loi. Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble des nombreux articles publiés dans la presse à cette époque sur la division des familles politiques autour de la pénalisation du client, ou les échecs de la lutte contre la traite. Mais nous souhaitons signaler, avant que le débat ne resurgisse dans les médias à l'occasion du futur examen de la proposition de loi au **Sénat**, les principales prises de position et tribunes publiées à la fin de l'année dernière sur le sujet.



« Je n'étais qu'une marchandise »



Le 27 novembre, sous le titre « *Juste un escort boy* », **Le Monde** publie un reportage sur « *ces hommes qui font commerce de leur corps* ». Le 28, le journal propose dans ses « *Décryptages* » deux témoignages sous forme de tribunes, d'un client, chercheur retraité (« *La pénalisation n'aidera pas celle que je paye* »), et d'une ex-prostituée, membre des **Survivantes** : « *Je n'étais qu'une marchandise* ». Le lendemain (édition datée du 29 novembre), le quotidien du boulevard Blanqui consacre deux pages et six tribunes au sujet sous le titre « *Une nouvelle guerre des féminismes ?* ». Pour le journal, la prostitution, comme le port du voile,

la pornographie ou la bioéthique, révèle chez les féministes, de « *profondes dissensions* », mais ces débats sont aussi preuve d'une « *pensée en mouvement* ». On « *écouterà* » donc débattre Caroline FOUREST (« *Refusons le puritanisme de la déraison* »), Morane MERTUEIL et Rokhaya DIALLO (« *Un courant réactionnaire et nationaliste. Contre le moralisme des femmes privilégiées* »), Taslima NASREEN (« *Halte à l'esclavage sexuel ! Mettons à l'abri les victimes* »), Christine DELPHY, Françoise HERITIER et Yvette ROUDY (« *L'égalité passe par la pénalisation du client* »), et une tribune collective de sociologues et d'épidémiologistes (« *Dangers de la clandestinité. Risque de violence augmenté* »). Pierre MARCELLE, le chroniqueur de **Libération**, se prononce dans le « *Libé* » du 29 novembre « *pour l'abolition, et les moyens de l'abolition* ». **Le Monde** du 30 novembre consacre deux pages aux législations sur la prostitution dans le monde (« *une mosaïque de lois* ») et fait aussi le point sur « *une controverse* » : « *peut-on consentir à se prostituer ?* ».

Des philosophes pour la prostitution ?

Le jour du vote et le lendemain, **Libération** publie plusieurs tribunes : « *La prostitution, son abolition et le trafic d'êtres humains* » (le 3 décembre) de Pierre-Yves GEOFFARD, qui propose une analyse économique du débat, « *Prendre le droit au travail sexuel au sérieux* », par Ruwen OGIEN, philosophe, et « *Pourquoi je voterai en faveur de la proposition de loi luttant contre la prostitution* », par Vincent FELTESSE, député socialiste de la Gironde (le 4 décembre). Toujours le 3 décembre, **Le Soir** de Bruxelles donne une « *Carte blanche* » Daniel Salvatore SCHIFFER sous le titre « *Des maisons de tolérance aux boulevard de l'intolérance* ». Le philosophe y regrette le temps où l'on élevait « *le libertinage au rang de philosophie* » (sic), accuse la France de fascisme (diable ! NDC), et renvoie aux modèles belges ou hollandais. A propos du débat en Belgique, notons ici que **La Croix** du 3 janvier indique que les risques de divisions outre Quiévrain sont telles « *qu'il apparaît peu probable que la Belgique imite la France dans un avenir proche* ». Autre philosophe, Paul CLAVIER dénonce dans **Le Figaro** du 3 décembre « *l'épuration puritaine* » et le « *puritanisme étouffant* » de la société française renvoyant dos à dos « *libertaires et sécuritaires* ».



« Je ne savais pas que je me prostituais »

Le 4 décembre, **Libération** dresse un portrait du chanteur Antoine en « *Tempérant* ». « *Réfléchi et peu vindicatif, le chanteur voyageur refuse l'abolition de la prostitution et la pénalisation des clients* », relate « Libé ». Les jours qui suivent le quotidien publie deux témoignages : « *Sérvices compris !* » dans lequel une « *travailleuse sexuelle dévoile les fantasmes des clients* » (4 décembre), et « *Je ne savais pas que je me prostituais* », le récit du calvaire d'une fugueuse de 15 ans tombée sous la coupe de deux proxénètes. Sous le titre « *Mes clients ne sont pas de mauvais garçons* », **Le Monde** publie également un témoignage le 6 décembre, celui d'une étudiante qui « *se prostitue occasionnellement pour faciliter ses fins de mois* ». **Libération** du 7 décembre, sous la plume de Cyril LEMIEUX (« *Prostitution et contradictions* »), voyait dans le débat « *les contradictions les plus insurmontables de nos sociétés capitalistes et libérales* », alors que **Le Monde** du 10 décembre publiait une analyse de sa journaliste Gaëlle DUPONT, intitulée « *Sur la prostitution, un vote pas de débat* ». Enfin, dans **Libération** du 21 décembre, la philosophe Beatriz PRECIADO se prononce pour le « *droit des femmes au travail... sexuel* ». On saluera, en conclusion, la parution [du dernier numéro de Prostitution et société](#) et son « *cri d'alarme* » sur la prostitution chez les jeunes.



Traitement des violences faites aux femmes dans la presse

Nous avons signalé à plusieurs reprises l'impossibilité de suivre dans cette synthèses l'ensemble des cas de violences faites aux femmes, repris en particulier la presse quotidienne régionale (synthèses des 21 mai, 22 octobre 2008, 14 septembre et 10 novembre 2009). Année après année, le rythme des parutions semble le même et, chaque semaine, nos journaux relatent de nombreux cas. Depuis début août, on pourra ainsi signaler deux affaires qui ont suscité plusieurs articles dans la presse nationale (Samy NACERI, placé en garde à vue pour « violence conjugale » le 14 août, après avoir déjà été placé en garde à vue en janvier pour des coups sur une ex-compagne, puis, début mars, pour avoir menacé avec un couteau une femme qui « *refusait ses avances* » dans un restaurant ; et Luc TANGORRE, déjà condamné pour viol, à nouveau impliqué dans une affaire d'agression sexuelle le 13 août). Plusieurs affaires sont aussi signalées dans la presse quotidienne régionale. A Grenoble, une jeune femme a été poignardée deux fois à la gorge près de son domicile par son ancien petit ami (**Le Dauphiné Libéré** du 5 août). A Colmar, un homme, qui avait agressé son épouse avec un couteau de cuisine, a été condamné à cinq mois de prison ferme (**L'Alsace** du 12 août). A Illfurth, un homme, qui a harcelé et agressé son ex-petite amie, fait l'objet d'une convocation au tribunal (toujours **L'Alsace** du 12 août). A Perpignan, une femme d'une vingtaine d'années, enceinte, a reçu sept coups de couteau, assenés par son ex-compagnon (**L'Indépendant** du 16 août). Le compagnon d'une femme, qui a chuté du 7^e étage, des draps noués découverts sur la scène, est en garde à vue (**Sud Ouest** du 18 août). La « palme » revient sans doute à **L'Indépendant**. Pour relater un procès au tribunal correctionnel de Perpignan, au cours duquel un homme jugé pour violences conjugales demande sa victime en mariage, le quotidien régional choisi d'illustrer l'article avec une photo de mariée en grande robe blanche, et commente : « *une belle histoire mais les noces devront attendre* ». Le quotidien ironise également sur la procédure en comparation immédiate pour violences conjugales et détention d'arme : « *en clair, pour avoir donné une gifle à sa concubine (...), la menaçant avec un petit couteau* », explique **L'Indépendant** ! Les articles ou les brèves qui relatent ces violences, et en particulier les violences au sein du couple, dont le site **Egalités** soulignait en 2011, qu'elles étaient « *maltraitées* » par la presse (synthèse du 30 novembre 2011) sont toujours classé-e-s par les journaux dans les rubriques « Faits divers ». Compte tenu de la régularité de ces informations, et des évolutions en marche dans la société, on pourrait suggérer aux rédactions de changer le nom de la rubrique où figurent les violences faites aux femmes... Signalons enfin ici que la famille d'une jeune femme tuée par son concubin violent en 2013 dans le Doubs a saisi la Garde des Sceaux Christiane TAUBIRA pour dénoncer des « dysfonctionnements » dans l'enquête qui visait le compagnon (**L'Alsace** du 18 août). Merci à nos informatrices en région !

« Les femmes sont la cible principale de l'islam radical »

Le Monde du 16 août a publié une tribune de l'essayiste Guy SORMAN titrée « *Les femmes sont la cible principale de l'islam radical* ». L'auteur voit un lien entre des mouvements islamistes aussi dispersés que le Hamas, Al-Qaida, le Hezbollah, Boko Haram, les talibans, l'Etat islamique en Irak et au Levant. « *Tous se réclament du Coran mais en proposent des interprétations variées* », explique-t-il. « *Tous s'inscrivent dans des cultures dissemblables. Mais un trait au moins les réunit, qui relève moins de la religion ou de l'idéologie que de ce que l'on pourrait qualifier de psychanalyse de groupe : la haine des femmes* ». Pour Guy SORMAN, « *l'histoire de la modernité coïncide avec celle de la libération des femmes. Partout où les peuples sont miséreux, partout où règnent le despotisme et l'ignorance, les femmes en sont plus victimes que les hommes. Partout où l'éducation, l'économie et la démocratie progressent, les femmes en sont les premières bénéficiaires et souvent les acteurs décisifs de ces changements* ».

[Lire la tribune sur le site du Monde](#)

Culture, communication

Les femmes dans la création audiovisuelle et le spectacle vivant

Le **ministère de la Culture et de la communication** publie une étude intitulée « Les femmes dans la création audiovisuelle et le spectacle vivant. Les auteurs de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) percevant des droits en 2011 » de Marie GUYON du département des études de la prospective et des statistiques du ministère. Selon le résumé, « *en 2011, les femmes représentent 29 % des auteurs de la SACD et reçoivent 24 % des droits versés. Une femme perçoit ainsi, en 2011, un revenu moyen inférieur de 24 % à celui d'un homme. Les écarts de droits versés entre femmes et hommes trouvent plusieurs éléments d'explication : les femmes participent à moins d'œuvres que les hommes, en particulier dans le cinéma, le théâtre et les arts de la rue. Elles n'exercent pas non plus les mêmes fonctions, et sont ainsi plus souvent auteurs de texte ou chorégraphes que réalisatrices ou compositrices* ».



[Télécharger l'étude de Marie GUYON sur Cairn](#)

« Baby Jane » de Sofi OKSANEN



Nous avons découvert l'écrivaine finlandaise Sofi OKSANEN (née en 1977 à Jyväskylä, à 270 kilomètres au nord d'Helsinki, d'une mère estonienne et d'un père finlandais) en 2010, lorsque les éditions **Stock** avaient publié « *Purge* », son troisième roman (prix Femina étranger) autour des violences faites aux femmes (synthèses des 10 septembre, 2 novembre 2010 et 31 août 2011). Son éditeur avait publié ensuite en 2011 son premier livre, « *Les Vaches de Staline* », « *où l'auteure combinait de façon audacieuse les thèmes de l'histoire soviétique et de la boulimie* » (**Le Monde** du 15 mai 2014), puis son quatrième livre « *Quand les colombes disparaurent* ». En 2014, **Stock** sort « *Baby Jane* », le chaînon manquant entre ses deux premiers ouvrages. Selon le quotidien, « *on y retrouve tous les thèmes chers à Sofi Oksanen, le corps, la maladie psychique, la marginalité, la honte, le sexe - ici un tableau poignant de l'homosexualité féminine, et aussi la jalousie, la culpabilité, la rédemption...* ». C'est **Le Soir** du 9 août qui attire notre attention sur « *Baby Jane* » : le quotidien de Bruxelles souligne que l'écrivaine finlandaise, « *qui nous avait déjà subjugué* » avec ses premiers romans, « *nous terrifie avec ce « Baby Jane »*. *Et nous émeut terriblement. Car son récit, poignant, nous mène là où nous avons tous peur de nous retrouver : de l'autre côté de la vie* »...

« Lucy » : féminisation des films d'action ou féminisme ?

Le dernier film de Luc BESSON, « Lucy » a reçu une critique mitigée. La presse du 6 août, jour de sa sortie en salle, souligne le talent du réalisateur pour l'action et les effets spéciaux, mais se questionne sur le contenu « philosophique » du film (« *Un thriller à l'ère de l'hyperconnectivité* », **Le Monde** ; « *Scarlett JOHANSSON, un cerveau à plein régime* », **Le Figaro** ; « *Lucy in the sky with BESSON* », **Les Echos** ; « *BESSON charge la mule* », **Libération** ; « *Scarlett contre le reste du monde* », **Le Parisien** ; tout cela résumé par **Télérama** : « *Luc BESSON au top de l'action, mais un peu bas du front* »). Le synopsis est simple : Lucy, droguée par une nouvelle substance, voit ses sens décuplés, et, au terme d'un pur polar, finit par remonter le temps, (jusqu'au Big Bang ?) avant de se dématérialiser... Le film alterne scènes d'action, effets spéciaux à revendre et déluge d'images, avec des considérations philosophiques sur l'homme et la nature, la science et la culture, et, pour finir, le sens de la vie... Luc BESSON y fait de nombreux clin d'œil (à son œuvre, au « *Matrix* » de Lana et Andy WACHOWSKI, au « *2001* » de Stanley KUBRICK, etc.), et, pour notre part, nous n'avons pu nous empêcher de penser au « *Koyaanisqatsi* » de Godfrey REGGIO (1982). « *Certains ont qualifié le film de féministe* », relève **Le Parisien**, « *nous n'irons pas jusque-là, mais pour une fois qu'une femme est à la source de solutions pour sauver le monde, on aurait tort de s'en priver* », ajoute le quotidien. **Libération** voit dans le film une « *fable métaphysique* » dans laquelle « *saillent aussi les vapeurs nostalgiques, bizarrement touchantes, de boucles autoréférentielles* », comme par exemple faire « *rejouer à un simili-sosie de Samy NACERI (...)* les scènes de carambolages de *Taxi - sauf qu'ici, dans l'un des accès de féminisme trouble du film, c'est Scarlett qui conduit* ». Bref, la question du féminisme de « Lucy » est posée.

Dans l'entretien qu'elle a accordé à **Métro**, Scarlett JOHANSSON aborde la question. Au quotidien gratuit qui lui demande « *Pensez-vous qu'il y ait assez de rôles de ce type pour les actrices aujourd'hui ?* », elle répond que « *ça évolue dans le bon sens* ». « *Notamment parce que, qui dit héroïne de films d'action, ne dit plus nécessairement érotisation du personnage et love story. La femme devient peu à peu l'égal de l'homme dans ce domaine comme dans les autres sphères de la société* », explique-t-elle. « *Et le bon côté des choses, c'est qu'il y a encore beaucoup de potentiel : nous n'en sommes qu'au début de cette féminisation décomplexée des films d'action* ». « *Jouer les superwomen n'est pas une déclaration féministe ?* », questionne alors le **Métro**, qui rapporte la réponse, entre deux rires, de Scarlett JOHANSSON : « *le féminisme est un sujet trop complexe pour que je me lance dans des explications en deux phrases. Ce serait caricatural et on me le reprocherait. Et puis, je ne cherche pas de justifications politiques ou sociales à tous mes choix de carrière* ». **Le Figaro**, enfin, revient le 12 août - à la une - sur le succès de « Lucy » aux Etats-Unis, et se penche sur le « *personnage féminin superpuissant* » des « *Gardiens de la galaxie* » (en salle le 13 août). Pour le quotidien, « *traditionnellement peu enclin à donner les rôles principaux aux femmes, les studios hollywoodiens commencent à changer leur fusil d'épaule* » pour produire des films « *plébiscités par les spectateurs... et les spectatrices* ».



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>